



Règlement du marathon photo 2023

Organisation

Le club photo Numericus focus organise un marathon photo le dimanche 29 octobre 2023. Il est ouvert à toute personne, amateur et/ou débutant munis d'un appareil photo numérique ou d'un téléphone portable doté d'une fonction appareil photo.

Si le candidat est mineur, il doit être muni d'une autorisation parentale et être accompagné d'une personne majeure

Déroulement

Le thème du marathon sera communiqué **le dimanche matin à 09h00**. Il sera mis en ligne sur le site internet du club <https://rmb.fr> et sur les réseaux sociaux.

Vous aurez 5 h pour réaliser un cliché et le rapporter sur le lieu de l'exposition à la Tour Carré à Domancy, sur clé USB en format jpeg et avant 14 h dernière limite. Naturellement, la photo proposée devra être une photo du jour uniquement.

L'utilisation d'un logiciel de développement d'images est accepté, mais il est interdit d'apporter des retouches, de superposer des images ou d'ajouter des éléments extérieurs à la photo d'origine.

Responsabilité des participants

Numericus Focus n'est pas responsable des participants, de leurs actes et de leur matériel. Aussi, il enjoint chaque participant à bien respecter le droit à l'image des personnes photographiées.

Droit sur les œuvres

Les participants restent propriétaires de leur photo, néanmoins en participant à ce concours ils autorisent le club photo organisateur à les utiliser à des fins non commerciales : communication, site internet, Facebook.

Jury et résultat

Les photos seront soumises anonymement à un jury nommé à l'avance ; il y aura 3 gagnants en catégorie adulte et 3 gagnants en catégorie enfants (moins de 15 ans).

Les gagnants seront récompensés à 17h00. Le jury définira ses choix en fonction du respect du thème, de l'originalité de la photo, tout en tenant compte de la composition et de l'esthétisme de la photo.

Respect du règlement

Chaque participant s'engage à avoir pris connaissance du présent règlement ainsi qu'en respecter les règles.